

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres  
du Conseil Municipal élus : 27

Séance du 28 novembre 2024

Nombre des membres  
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres  
qui ont assisté à la séance : 23

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

**Présents :**

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, Mme Anne HEUBERGER, Adjointes au Maire  
MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM Jean-Paul BART, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, Mme Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Lysiane STENGER, Claire-Catherine BRUN, Amandine MARTIN, Axèle EBELIN, MM. Jean LACHMANN, Éric BRUNSTEIN, Mme Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

**Absents excusés :**

Christophe BOHN donne pouvoir à Luc ADONETH  
Pascal HELDE donne pouvoir à Daniel BROCKER  
Michel GOETTELMMANN  
Anne-Catherine DORIDANT donne pouvoir à Bénédicte SADOWNICZYK

**Absents :**

**8. Patrimoine foncier – Environnement – Cours d'eau et Forêt – Chasse – Voirie rurale – Développement durable – Sport – ELT : suivi technique et salles sportives**

**RAPPORTEUR : M. Stéphane SIGRIST**

**8.1. Acquisition DOMIAL section 1 parcelle 325**

**DELIBERATION D28112024/06**

Un redécoupage parcellaire a été effectué récemment sur le projet de lotissement DOMIAL à la halle de la gare.

Le PV d'arpentage fait état de 0,5 are à rétrocéder à la commune, à l'euro symbolique. Cette petite parcelle correspond à de la voirie.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** l'acquisition de la parcelle 325 en section 1 à l'euro symbolique,

**AUTORISE** le maire ou son représentant à signer tout acte relatif à cette acquisition,

**PRECISE** que les frais sont à la charge de l'acquéreur,

**PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au BP2024 au C/2112.

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le

ID : 067-216700732-20241202-2024120206-DE

S<sup>2</sup>LOW

POUR : 26  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

**ADOPTÉE A L'UNANIMITE**

DELIBERATION EXECUTOIRE  
Pour extrait conforme  
Châtenois, le 02 décembre 2024

Luc ADONETH  
Le Maire,

Bénédicte SADOWNICZYK  
La secrétaire de séance,

